

Commune de La PENNE

Bulletin d'information



LA COLERE DU VAR

LA CATASTROPHE DU 05.11.1994 SUR LA RN 202 A PUGET-THENIERS

Décembre 1994

N° 55

LA CATASTROPHE DU 05 NOVEMBRE 1994

QUARANTE HUIT HEURES DE PLUIES SANS INTERRUPTION ONT SUFFIT POUR QUE LE VAR NOUS RAPPELLE QUE SON LIT S'ETEND JUSQU'AUX PIEDS DES MONTAGNES QUI L'ENCADRENT , ET QUE LES EQUIPEMENTS QUE NOUS AVONS CONSTRUITS , MEME AVEC BEAUCOUP DE PRECAUTIONS , SONT TOUJOURS VULNERABLES .

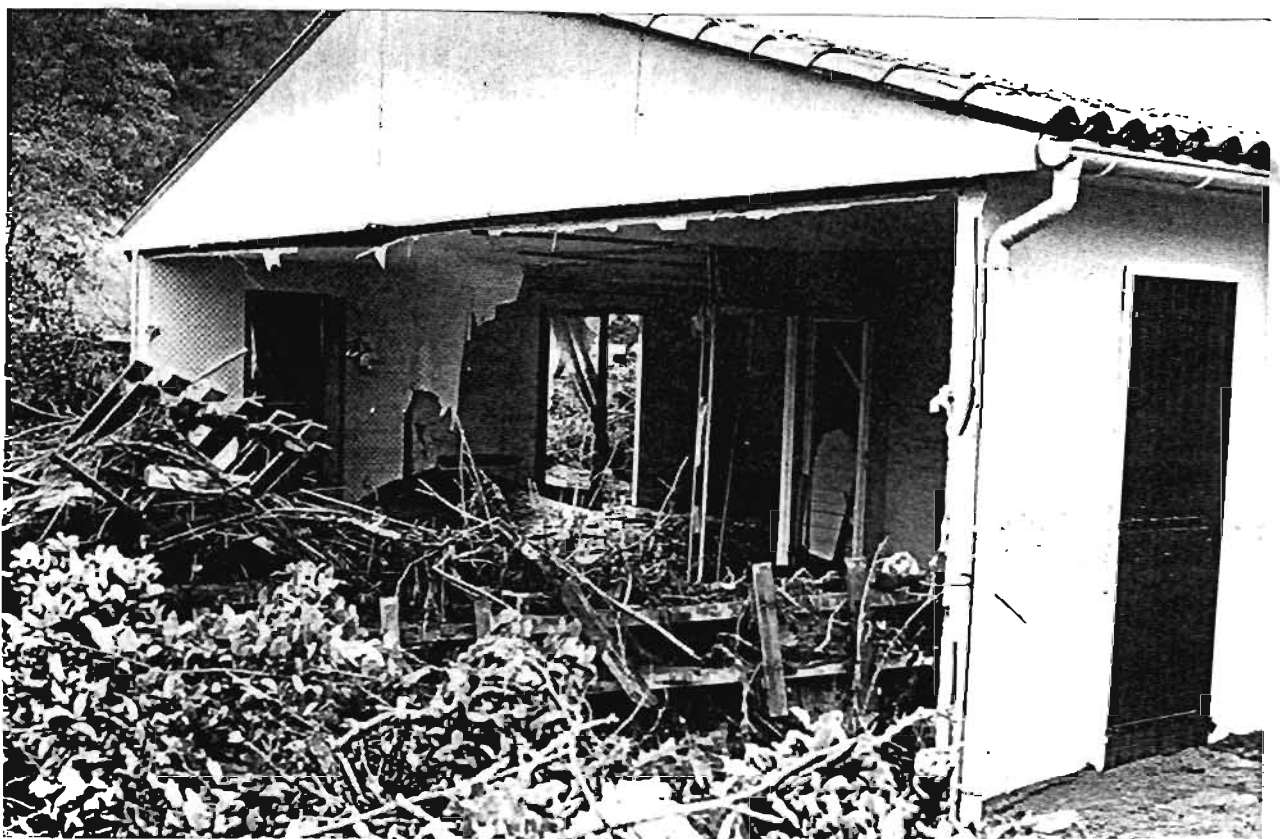
LA VOIE ROMAINE PASSAIT AU COL SAINT RAPHAEL , EMPRUNTAIT LA LIGNE DES CRETES PAR ASCROS, ET BONSON , TRAVERSAIT LE VAR AU CHAUDAN , PUIS REMONTAIT A LEVENS POUR ARRIVER A NICE CIMIEZ , PAR ASPREMONT ET RIMIEZ, MAIS VOILA LES ROMAINS NE COMPTANT PAS LE TEMPS COMME NOUS ? AVAIENT CHARS ET CHARETTES ET SURTOUT BEAUCOUP DE MARCHEURS . LES IMPERATIFS ECONOMIQUES ET SOCIAUX NOUS ENTRAINENT VERS DES SOLUTIONS OU LE RISQUE N'EST PAS NEGLIGEABLE .

NOTRE VILLAGE SITUE SUR LE " PIC DE LA PENNE " A ETE EPARGNE, MAIS HELAS IL N'EN A PAS ETE DE MEME POUR LE CHEF LIEU DE CANTON , PUGET-THENIERS. ET BEAUCOUP D'AUTRES VILLAGES DU MOYEN PAYS , CE QUI RISQUE DE RALENTIR LA LEGERE PROGRESSION ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE CONSTATEES CES DERNIERES ANNEES.

NOTRE COMMUNE SE SENT SOLIDAIRE DE TOUS CES VILLAGES SINISTRES ET JE PENSE QUE TOUS LES PENNOIS LE SONT AUSSI , AVEC LES FAMILLES TOUCHEES PAR CETTE CATASTROPHE .

SOUHAITONS QUE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE LES DEGATS MATERIELS SOIENT REPARES , QUAND A CEUX QUI ONT VU LEURS SOUVENIRS SENTIMENTAUX DETRUIITS PAR LES EAUX , NOUS NE POUVONS QUE LEUR APPORTER NOTRE SOUTIEN MORAL ET BEAUCOUP DE COMPREHENSION .

LE MAIRE



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 1994

Le Conseil Municipal , s'est réuni dans la salle de la Mairie , sous la présidence de Monsieur D'AUTHIER Georges , Maire en exercice . La séance a été ouverte à 9 heures.

ETAIENT PRESENTS

D'AUTHIER Georges, CORNILLET Roger , DROGOUL Auguste , MELTNE Gilbert , SAULE Roger , CILLER Joseph , COTTO Jean-Marc.

PROCURATIONS

Monsieur ROMAN Elie à Monsieur D'AUTHIER Georges
M. SBICCA Louis à Monsieur CORNILLET Roger.

ABSENTS : Monsieur GIAUFFRET Yann.

MONSIEUR LE MAIRE PRESENTE AU CONSEIL MUNICIPAL LE COMPTE ADMINISTRATIF 1993.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

DENREES ET FOURNITURES	10 141.81
FRAIS DE PERSONNEL	147 906.34
IMPOTS ET TAXES	5 599.00
TRAVX ET SERVICES EXTRIEURS	40 346.83
PARTICIPATION ET CONTINGENTS	277 358.76
ALLOCATIONS ET SUBVENTIONS	5 200.00
FRAIS DE GESTION GENERALE	199 011.80
FRAIS FINANCIERS	

TOTAL 779 115.09

RECETTES

PRODUITS DE L'EXPLOTTATION	223 223.78
PRODUITS DOMANIAUX	84 350.00
PRODUITS FINANCIERS	115 191.59
RECOUVREMENTS SUBVENTIONS	10 608.45
DOTATION GLOBALE DE FONCT°	180 782.90
IMPOTS INDIRECTS	21 319.58
CONTRIBUTIONS DIRECTES	234 732.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2.43
PRODUITS ANTERIEURS	82 807.42

TOTAL 953 018.10

INVESTISSEMENT

	DEPENSES
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	147 638.88
TRAVAUX DE BATIMENTS	114 904.46
ACQUISITION TITRES ET VALEURS	11 589.43
AMENAGT CHEMIN LA GAGGIERE	152 300.00

TOTAL	426 432.77
-------	------------

	RECETTES
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	178 294.00
SUBVENTION D'EQUIPEMENT	153 404.00
PARTICIPATION TRAVX D'EQUIPEMENT	41 876.24
PRODUITS D'EMPRUNTS	32 000.00
RECouvreMENT DE CREANCES	66 911.50

TOTAL	472 486.64
-------	------------

BALANCE GENERALE

	INVESTISST		FONCTIONNT	
	DEP.	REC.	DEP.	REC.
RESULTATS REPORTES		178 294.00		82 807.42
EXERCICE 1993	426 432.77	294 191.64	779 115.09	870 210.68
	426 432.77	472 486.64	779 115.09	953 018.10
EXCEDENT DE CLOTURE		46 053.87		173 903.01
		TOTAL EXCEDENT		219 956.88

MONSIEUR CORNILLET ROGER , 2ème Adjoint , a assuré la présidence du conseil municipal pendant la délibération du conseil . Celui ci à l'unanimité vote le compte administratif 1993.

LE MAIRE PRESENTE LE COMPTE ADMINISTRATIF DU C.C.A.S. , LA COMMISSION ADMINISTRATIVE , DONT LE PRESIDENT EST MONSIEUR SAULE ROGER APPROUVE à l'unanimité l'ensemble de la comptabilité.

AUBERGE COMMUNALE

AFIN DE PERMETTRE AU GERANT DE L'AUBERGE COMMUNALE D'UTILISER AU MIEUX LA TERRASSE DEVANT L'AUBERGE , LE MAIRE A DEMANDE A L'ENTREPRISE LUNGAROTTI DE POSER UNE STRUCTURE METALLIQUE PERMETTANT DE RECEVOIR UNE BACHE

LE DEVIS T.T.C. S'ELEVE A 7 471.00 F

LE CONSEIL MUNICIPAL DONNE SON ACCORD SUR CETTE PROPOSITION , ET LE MONTANT SERA INSCRIT AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1994;

REEMPLACEMENT DU CHAUFFE-EAU DU STUDIO " Le Presbytère "

LE MAIRE INFORME LE CONSEIL MUNICIPAL QU'IL DOIT PROCEDER AU REMPLACEMENT DU CHAUFFE EAU DU STUDIO LE PRESBYTERE " , CE TRAVAIL A ETE EFFECTUE PAR L'ENTREPRISE RANCUREL D'ENTREVAUX . COUT TOTAL DES TRAVAUX 2 431.30 F , QUI SERA PORTE AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1994 .

ASSAINISSEMENT DE BESSEUGES

LES SERVICES DE LA D.D.A.S.S.ONT ETE AVISES PAR LA COMMUNE , POUR QUE SOIT MIS EN CONFORMITE , L'ASSAINISSEMENT DU HAMEAU DE BESSEUGES . UNE MISE EN DEMEURE A ETE FAITE AUX INTERESSES PAR LA D.D.A.S .

LA COMMUNE DEMANDERA UNE INSTALLATION REpondant AUX BESOINS DES HABITANTS EN SE RAPPROCHANT LE PLUS POSSIBLE DE L'ETUDE FAITE PAR LE CABINET COUMELONGUES .

LE CONSEIL MUNICIPAL DEMANDE AU MAIRE DE FAIRE LE NETTOYAGE DES ABORDS DE LA DEPARTEMENTALE . ELAGAGE ET DEBROUSSAILLEMENT PAR LE PROPRIETAIRE RIVERAIN .

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE ET LES QUESTIONS DIVERSES DEBATTUES, LA SEANCE EST LEVEE A 11 H 30

LE MAIRE

D'AUTHIER G.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 OCTOBRE 1994

Le Conseil Municipal , s'est réuni dans la salle de la Mairie , en séance publique , le dimanche 16 octobre 1994 , sous la présidence de Monsieur D'AUTHIER Georges, Maire en exercice .

ETAIENT PRESENTS

D'AUTHIER Georges , CORNILLET Roger, CILLER Joseph , DROGOUL Auguste , MELINE Gilbert , SBICCA Louis .

ETAIENT REPRESENTES /

Monsieur ROMAN Elie représenté par Monsieur D'AUTHIER Georges
Monsieur SAULE Roger représenté par Monsieur MELINE Gilbert

ETAIENT ABSENTS

Messieurs COTTO Jean-Marc et GIAUFFRET Yann.

Monsieur CORNILLET Roger a été élu secrétaire de séance .

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1994

FONCTIONNEMENT

VUE D'ENSEMBLE

Dépenses		Recettes	
Frais de Personnel	10.000	Produits d'Exploitation	8.000
Travaux et Services Extérieur	12.500	Produits Antérieurs	119.546
Participation et Contingents	1.550		
Frais de Gestion	17.000		
Charges Antérieures	1.450		
Prélèvement dépenses Investisst	84.744		
TOTAL		127.546	
	127.546		127.546

INVESTISSEMENT

VUE D'ENSEMBLE

Dépenses		Recettes	
Frais Ordinaires	9.806	Excédent Reporté	46.054
Acquisition Mobilier	12.991	Subvention Equipement	196.068
Travaux Génie Civil	318.096	T.V.A.	10.671
		T.L.E.	3.356
<hr/>		<hr/>	
TOTAL	340.893		340.893

PROGRAMMES NOUVEAUX

DIVERS AMENAGEMENT AUBERGE		120.000
Subvention Départementale	84.000	
Part Communale	36.000	
VOIRIE 1994		70.000
Subvention Départementale	42.000	
Part Communale	28.000	

VOIRIE COMMUNALE

Dans le cadre de la répartition cantonale des subventions allouées par le Conseil Général pour 1994, divers travaux de voirie ont été retenus pour un montant global de 70.000 F, subventionnés à 60%. Il est prévu :

- 1° La remise en état des voiries détériorées par les dernières pluies, en particulier la route de la Crouetta et de Besseuges
- 2° Un aménagement du petit chemin reliant la Place de la Fontaine à la propriété SALICIS,
- 3° La prolongation de la main-courante de 10 mètres, rue du Pontil,
- 4° La mise en place des plaques de signalisation définies lors du Conseil Municipal du 17 octobre 1993, ainsi que le mandatement des honoraires de la D.D.E. pour l'ensemble du programme . REFECTON DES PLACES ET RUES DU VILLAGE .

DIVERS AMENAGEMENT AUBERGE COMMUNALE

Le Maire propose au Conseil Municipal divers aménagements à l'auberge communale :

- 1° Réfection de 45 m² de toiture ,
- 2° Rénovation de deux chambres ,
- 3° Ravalement de la façade ,
- 4° Mise en place d'une armature métallique sur la terrasse permettant sa

couverture .

Les devis des entreprises locales s'élèvent à 120.000 F pour l'ensemble des travaux . Compte tenu de la situation financière de la Commune , une subvention importante du Conseil Général est indispensable pour permettre la réalisation de ce programme . Une demande sera faite dans ce sens .

ASSAINISSEMENT DE BESSEUGES

Suite à l'information donnée au dernier Conseil Municipal , l'assainissement du quartier de Besseuges devenu nécessaire depuis l'implantation d'une fromagerie (Rapport de la D.D.A.S.S. du 23 juin 1994), le Maire précise qu'une installation à bien été faite par les propriétaires de la fromagerie, mais pour répondre à la réglementation et permettre le raccordement, il y a lieu de prévoir certains aménagements complémentaires riverains . Une réunion sur place avec les intéressés est prévue pour essayer de trouver une solution dans l'intérêt des personnes concernées .

CESSION A TDF DES POINTS HAUTS

Le Syndicat Mixte de la Télévision des A.M. met en garde les communes contre la cession à TDF , des points hauts . Le Conseil Municipal se rallie à la position du Syndicat qui demande aux communes de ne prendre aucune disposition sans avis du Syndicat

LICENCE DE DEBIT DE BOISSONS

Suite à la demande de la Direction Générale des Douanes , le Conseil Municipal décide de maintenir le taux actuel pour les licences de débit de boissons .

SAPEURS FORESTIERS

Demandent l'appui de la Municipalité pour qu'ils bénéficient des conditions générales du personnel des collectivités locales . Le Conseil Municipal donne son accord pour adresser une lettre en ce sens .

ACHAT D'UNE PHOTOCOPIEUSE

Le remplacement de la photocopieuse actuelle étant indispensable , le Maire propose d'acheter une photocopieuse SHARP SF 7320 , selon une proposition établie par les ETABLISSEMENTS OLLIVIER , pour un prix spécial de 7.800 F H.T.

MISE EN PLACE D'UN FAX

Pour compléter l'équipement bureautique de la Mairie , le Maire préconise l'achat d'un FAX TYPE AGARIS 55 , proposé par FRANCE TELECOM , pour un coût de 2.300 F H.T. Le Conseil Municipal donne son accord sur cette proposition ;

LA C.N.I.L. (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)

Lors de la mise en oeuvre d'un traitement informatisé d'informations nominatives , il est obligatoire d'établir une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés . Une démarche de la part de la Mairie , sera effectuée dans ce sens .

ROUTE DU CHAMP D'ASTIER

Compte tenu du retard excessif dans la réalisation des travaux par l'ENTREPRISE STPLE , Le Maire a du adressé une lettre en recommandé au Cabinet d'Etudes chargé de la conduite de l'opération . Celle ci a été mise en demeure d'entreprendre immédiatement les travaux, et en cas de nouveau retard, d'appliquer les pénalités prévues .

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur CILLER Joseph a formulé un certain nombre de remarques :

1° Demande si la commune pourrait prendre la route du Lotissement dans la voirie communale . Le Maire demande qu'une lettre lui soit adressée avec les raisons de cette demande.

2° Signale que l'entreprise DALMASSO qui a assuré une réparation sur le réseau d'eau dans l'enceinte du Lotissement n'a pas remis en état la chaussée . Une lettre sera adressée au Président du SIVOM DE ROUREBEL .

3° Déploire les dépôts de matériel et le stationnement gênant des engins de l'entreprise exécutant les travaux d'électrification . Il constate le manque de contrôle des travaux et les risques de détérioration des réseaux souterrains par la pose de poteaux . Ces faits seront signalés au Syndicat de l'Electricite .

L'ordre du jour étant épuisé, et les questions diverses débattues, la séance est levée à 12 HEURES 10 .

LE MAIRE

D'AUTHIER Georges

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 15.11.1994

En l'absence de Monsieur LE Maire , le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur ROMAN Elie , 1er Adjoint , et une délibération a été prise à l'unanimité pour demander la remise en état le plus rapidement possible de la ligne des Chemins de Fer de Provence , et formuler son opposition a toute demande de démantèlement de cette ligne .

EQUIPEMENT BUREAUTIQUE DE LA MAIRIE

Depuis le mois de septembre 1994, la Mairie a été équipée d'un matériel informatique , afin d'en assurer sa gestion . Ce matériel comprend :

- Un micro ordinateur de type IBM . PS/1
- Une imprimante laser
- Une imprimante matricielle
- Un onduleur

Par ailleurs, une nouvelle photocopieuse de type SHARP SF 7320, a remplacé l'ancienne ayant rendu de nombreux services depuis dix ans.

Pour terminer cet équipement, et améliorer les relations entres les différentes administrations un télécopieur de type AGARIS 55 a été mis en place

Ainsi que vous l'aurez remarqué, cet équipement a permis la réalisation du présent bulletin municipal.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

LE SOUVENIR FRANCAIS , AVEC LA MUNICIPALITE ONT HONNORES LES MORTS DES DERNIERES GUERRES . UNE GERBE A ETE DEPOSEE A LA STELE DES COMBES , ENTRETEENUE AVEC SOIN PAR MONSIEUR CONIL CESAR ;

ENSUITE EN PRESENCE DE NOMBREUX HABITANTS DU VILLAGE , LE MONUMENT AUX MORTS RECU LA GERBE TRADITIONNELLE .

APRES LA LECTURE DU MESSAGE DE PHILIPPE MESTRE , MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS , LE MAIRE RAPELLA LES GRAVES CONSEQUENCES DES INNONDATIONS DU VAR . LA COMMUNE PRENDRA TOUTES LES DECISIONS SOLIDAIEMENT AVEC LES VILLAGES SINISTRES POUR LA REMISE EN ETAT DE LA RN 202 , AINSI QUE LE MAITIEN DU CHEMIN DE FER DE PROVENCE ;

PARLANT ENSUITE DU MODESTE PORTIQUE DE JEUX D'ENFANTS INSTALLE SUR LE TERRE-PLEIN DU MONUMENT AUX MORTS , LE MAIRE SOUHAITE QUE LES PARENTS PUISSENT RAPPELER AUX ENFANTS QUE C'EST GRACE AUX SACRIFICES DE CEUX QUI SONT INSCRITS SUR LA PLAQUE COMMEMORATIVE , QU'IL PEUVENT JOUER EN PLEINE LIBERTE .

ON COMPTAIT PARMY LES PRESENTS , DES ADJOINTS MESSIEURS CORNILLET ROGER ET SAULE ROGER, LE CONSEILLER MUNICIPAL MONSIEUR SBICCA LOUIS ET LES RESPONSABLES DU SOUVENIR FRANCAIS MESSIEURS CONIL CESAR ET MASSIS ROGER .

ETAT CIVIL

NAISSANCES

De Biguglia (CORSE) , Jean-Dominique et Noelle ETTORI , ont la joie de vous annoncer la naissance de Robin , petit-fils de Renè BLANC-GONNET , et arrière petit-fils de Madame Marcelle BLANC-GONNET .

De Paris , Marie-Noelle BIDET , Jean-Luc NODENOT et leur fille Claire ont le plaisir de vous faire part de la naissance de Jim Paul Jean , petit fils de Monsieur et Madame BIDET Guy .

De Trèves (ALLEMAGNE) , Bettina ESOE et Philippe BLANCHARD ont la joie de vous annoncer la naissance de Claire, petite fille de Marie-Aimée BLANCHARD et arrière petite fille de Madame Adèle CONIL .

Marc et Christine DALMASSO sont heureux de nous faire part de la naissance de Lucile ,née à NICE, le 30 septembre 1994 ; Lucile est la petite fille de Monsieur et Madame DALMASSO Edouard .

Tous nos voeux de prospérité aux bébés , et toutes nos félicitations aux parents et aux grands-parents .

MARIAGES

Le 20 août 1994 , a été béni en l'église paroissiale de la Colle sur Loup , le mariage de Pascale SALERJO et de Jean POURCHIER .

Une brillante réception a réuni dans les salons du NOVOTEL MONTFLEURY DE CANNES , autour des jeunes mariés , leurs parents et leurs nombreux amis .

Le 28 août , Monsieur et Madame Michel POURCHIER recevaient leurs amis Pennois pour un apéritif durant lequel les verres furent joyeusement levés en l'honneur des jeunes époux .

Pour eux, nos voeux sincères de bonheur, pour leurs parents nos chaleureuses félicitations .

Sylvia GUBERT et Patrick CHIER ont été unis par les liens du mariage par Monsieur Georges D'AUTHIER , Maire de la PENNE , le 10 septembre 1994 .

La cérémonie religieuse s'est déroulée dans l'église du village abondamment fleurie .

Sur la place de l'Eglise , les jeunes époux ont offert un apéritif qui a réuni , dans une ambiance très sympathique , leurs nombreux parents et amis .

Tous nos voeux de bonheur à Sylvia et à Patrick , toutes nos sincères félicitations à leurs parents .

DECES

C'est avec regret que nous avons appris le décès à l'âge de 69 ans , de Jeannot GIAUFFRET dont les obsèques ont été célébrées à la Penne .

A sa mère , à tous les siens , nous adressons nos sincères condoléances ,

Daniel CATTANEO nous a quittés , enlevé subitement à l'affection des siens à l'âge de 37 ans ;

Lors de ses obsèques , de nombreux parents et amis ont témoigné à sa famille des marques sincères de sympathie .

Que tous ceux qui le pleurent trouvent ici l'expression de nos condoléances émues .

SUCCES AUX EXAMENS

L'année universitaire et scolaire 1993/1994 est terminée . Pour un certain nombre d'étudiants , de lycéens et de collégiens , elle a été couronnée par un succès bien mérité . Félicitations à toutes et à tous , et que les études poursuivies soient pour eux , source de joies et de satisfaction .

GIRELLO Alice , maîtrise de Sciences Economiques

LAPIERRE Nathalie : : diplôme d'expertise comptable

AUGIER Frédéric : licence de chimie

HAMM Olivier : licence de mathématiques , mention AB

BAUDIER-DROGOUL Maryline , D.E.U.G. de physique chimie , mention AB

LUPI Laetitia , D.E.U.G. de sciences économiques , mention AB

PUGNI Angélique , D.E.U.G. de droit

D'AUTHIER Bertrand , D.U.T. génie électrique et informatique industrielle

HENRY Patricia , B.T.S. communication et activité publicitaire

TRIPODI Stéphane , B.T.S. Horticulture et production florale

PERPEI Marianne , admise au concours pour l'obtention du diplôme d'infirmière anesthésiste

MARTIN-DROGOUL Sophie, Bac C MENTION TB 6 Félicitations du jury

(moyennegénérale 17/20)

AZOULAY Florian , BAC C

GIAUFFRET Céline , BAC C ,

RAYBAUD Magali , BAC C

LOUVET Frédéric , BAC B ,

NOVIELLO Raphaëlle , BAC S

JAUFFRET Emmanuel , Bac professionnel , option mécanique

PERPEI Solange , Bac professionnel , options commerce et services ,

CONIL Yann , DAUMAS Céline , MARTINOLLI Christophe , NOVIELLO Laurence ,

PUGNI Pierre -Emmanuel , ont obtenu le Brevet des Collèges .

BLANC-GONNET Olivier , BEP mécanicien , engins de chantier ,

GERMAIN Patrice , BEP option A.C.C.

DAUMAS Carole , CAP et BEP comptabilité et commerce

FERRER Eric , C.A.P. ébénisterie ,

GALETTE des ROIS



Comme chaque année, toute la population est invitée à participer à la traditionnelle GALETTE des ROIS, qui aura lieu à l'auberge communale, le

**SAMEDI 21 JANVIER 1995
à 15 heures.**

Nous remercions Monsieur SAKALLOE, qui toutes les années, nous offrent gracieusement les délicieuses gallettes des rois.





**LE MAIRE, LE CONSEIL
MUNICIPAL ET LE PERSONNEL,
VOUS SOUHAITENT
UN JOYEUX NOEL ET
UNE BONNE ANNEE 1996**

